

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Maux de tête, nausées, vertiges... reconnaître ces symptômes peut sauver des vies!

Le monoxyde de carbone (CO) peut être émis par toutes les sources de combustion : chauffage (au bois, au fioul, au charbon, au pétrole), mais aussi cuisinière au gaz, barbecue, brasero ou groupe électrogène. Il est incolore, inodore et non irritant, il ne prévient donc pas de sa présence. Les seuls signaux d'alerte de l'intoxication sont l'apparition des symptômes. Selon la quantité de CO et la sensibilité des personnes, ces symptômes peuvent varier : Maux de tête, nausées, vomissements, fatigue physique et psychique, vertiges... Dans les cas les plus graves, l'intoxication peut aller jusqu'à la perte de connaissance, le coma, voire le décès.

Il faut penser à une intoxication au CO quand :

- Les symptômes apparaissent toujours dans un même lieu
 - Ils se répètent aux mêmes heures de la journée
 - Plusieurs personnes vivant ou cohabitant dans un même lieu présentent certains signes décrits ici.
- Pour éviter une intoxication :
- Faites vérifier vos installations de chauffage au moins une fois par an par un professionnel.
 - Veillez à ce que le conduit de fumée fasse l'objet d'un ramonage mécanique.
 - Ne bouchez jamais vos aérations et aérez régulièrement votre logement, même en hiver.
 - Les chauffages d'appoint (gaz ou pétrole) ne doivent pas être utilisés plus de 2h consécutives.



FLASH INFO



JANVIER 2024 n°333

COLLECTE DES DECHETS 2024

MONTGE-EN-GOEËLE

CALENDRIER 2024 COLLECTE DES DÉCHETS

SORTIR LES BACS LA VEILLE DE LA COLLECTE
(COLLECTE ASSURÉE MÊME LES JOURS FÉRIÉS)

Parce qu'il est possible de réduire jusqu'à 30% le contenu de votre poubelle d'ordures ménagères (poubelle grise) en triant les biodéchets, la CCPMF distribue gratuitement des composteurs et offre un duo de poules qui peuvent manger jusqu'à 150kg de restes alimentaires.

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2024, LA CCPMF A INSTALLÉ 85 BORNES DE BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE

Une question ?
Besoin de plus d'informations ?
Sur votre portail usager ou sur environnement@ccpmf.fr

Communauté de Communes
Plaines & Monts de France



COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES

MARDI APRÈS-MIDI TOUS LES 15 JOURS (poubelle grise)

Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2	13	12	9	7	4	2	13	10	8	5	3
16	27	26	23	21	18	16	27	24	22	19	17
30						30					31

<p>COLLECTE SÉLECTIVE</p> <p>Le bac de tri sélectif est collecté toutes les semaines.</p> <p>LE JEUDI MATIN.</p>	<p>BORNES À BIODÉCHETS</p> <p>Les bacs sont collectés, lavés et remplacés toutes les semaines. Vous avez accès à l'ensemble des bornes du territoire de la CCPMF.</p> <p>APPORT VOLONTAIRE</p>	<p>BORNES À VÊTEMENTS</p> <p>Tous les textiles sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune ou sur le territoire de la CCPMF.</p> <p>APPORT VOLONTAIRE</p>
<p>COLLECTE DES DÉCHETS VERTS</p> <p>Du 15/03 au 13/12, le bac des déchets verts est collecté toutes les semaines.</p> <p>LE VENDREDI APRÈS-MIDI.</p> <p>EN JUILLET-AOÛT TOUTES LES DEUX SEMAINES</p> <p>05/07 - 19/07 02/08 - 16/08 - 30/08</p>	<p>BORNES À VERRE</p> <p>Tous les verres* sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune.</p> <p>*sauf la vaisselle cassée, les flacons de parfum, les ampoules...</p> <p>APPORT VOLONTAIRE</p>	<p>ENCOMBRANTS</p> <p>Sur rendez-vous. Inscription obligatoire sur votre portail usager ou environnement@ccpmf.fr.</p>

NUMEROS A NOTER ET A CONSERVER

- Secrétariat de la mairie	01.64.36.20.02 – mairie@montge.fr
- Pompiers	18
- Gendarmerie	01.60.01.50.07
- SAMU	15
- Maison Départementale des Solidarités	01.60.21.29.00
- Sous-Préfecture de Meaux – Standard	01.60.09.83.77



Recevez toute l'actualité de votre commune

en téléchargeant gratuitement l'application PANNEAUPOCKET. PUBLICITE, REDACTION, PUBLICATION : Mairie de Montgé-en-Goële – Ne pas jeter sur la voie publique – IPNS

M. le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.

Je tiens à vous souhaiter en mon nom et au nom du conseil municipal une bonne et heureuse année 2024, qu'elle vous apporte les satisfactions que vous attendez et que vous restiez préservé des problèmes vous et vos proches, notamment de santé.

Nous vivons dans une période avec une actualité difficile, pour ne pas dire plus. L'avenir peut sembler de plus en plus incertain pour nous et surtout nos enfants. Faire face et garder le moral est essentiel, profitons des moindres bons moments avec les personnes qui nous sont chères.

Nous avons la chance de vivre dans un environnement préservé, notre village a pu garder son côté rural malgré la proximité de l'aéroport et du développement urbain qui nous entoure.

Un grand merci à tous ceux qui œuvrent pour la qualité de vie dans notre commune, associations, personnel communal, élus. Encore bonne année et bonne santé à toutes et à tous.

FESTIVITES DE FIN D'ANNÉE

Les employés communaux avec les membres de la commission animation ont décoré devant l'école, la mairie et l'église et nous remercions les habitants qui ont embelli leurs maisons afin de mettre de la joie sur notre commune.

NOËL COMMUNAL



La commission animation a souhaité modifier cette manifestation en emmenant les enfants au Grand Rex à Paris pour la projection du film "ASHA ET LA BONNE ÉTOILE" pour les plus grands. Les petits ont eu un spectacle "LE NOËL DE PETIT PIANO" le même jour et nous nous sommes tous retrouvés en fin d'après-midi pour un goûter en compagnie du Père-Noël. Merci, à tous pour ce bon moment.



COLIS DE NOS AÎNÉS

La distribution a eu lieu à compter du 28 décembre par les membres de la commission animation. Nous espérons que vous avez dégusté et apprécié les produits choisis. Pour les absents, nous allons vous contacter de nouveau.

RESPECT DES CHEVAUX DANS LES PRÉS DE LA COMMUNE

A plusieurs reprises des actes pouvant être considérés comme malveillants ont été commis à l'encontre de chevaux parqués dans des prés de la commune. Ces comportements sont inadmissibles et sont sanctionnés par la Loi (articles L 214-3 du Code Rural et 521-1 du Code Pénal).

La Gendarmerie est systématiquement saisie par la Municipalité dès qu'elle a connaissance de tels faits.

Il est rappelé à chacun que ces animaux, qui contribuent à la vie de notre village, doivent être respectés et protégés.

ENTRETIEN DU VILLAGE

L'équipe municipale souligne le sens civique et la solidarité de celles et ceux qui ont participé au déneigement du village, tant en ce qui concerne les chaussées que les trottoirs, en appui des élus et des employés communaux.

Nous les remercions pour leur comportement citoyen.

SALLE DU CONSEIL

Grâce au travail des employés de mairie et de l'équipe municipale, la salle du conseil de la mairie s'est refait une petite jeunesse. Nous aurons le plaisir de célébrer vos mariages et vos parrainages civils dans cette nouvelle salle.



STATIONNEMENT

Nous vous demandons de respecter les emplacements de stationnement autorisés sur les rues de la commune. Nous avons de nombreuses réclamations à propos du stationnement gênant.

Des places de stationnement ont été créées route de Saint Souplets. Il est conseillé de vous y stationner.

Des contrôles de gendarmerie seront effectués (contrôles pour le stationnement gênant et contrôles de vitesse).

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes gens et jeunes filles, vous devez vous faire recenser dès le 1^{er} jour de votre 16^{ème} anniversaire jusqu'au 3^{ème} mois, à la mairie de votre domicile. Apportez une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le livret de famille de vos parents.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC)** et de **l'inscrire d'office** sur les listes électorales à ses 18 ans.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons que l'inscription sur les listes électorales est désormais possible tout au long de l'année et jusqu'à 6 semaines des scrutins. Pour cela vous pouvez :

- vous présenter à la Mairie muni :
- de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité,
- d'un justificatif de domicile récent.
- s'inscrire directement par internet sur le site www.service-public.fr.

Chaque électeur peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINES ET MONTS DE FRANCE

RELAIS PETITE ENFANCE ITINERANT CHARNY

Atelier d'éveil du REP, à Montgé le mardi 27 février 2024 de 9H30 à 11H30 au foyer rural.

Pour tous renseignements : RPE 06.13.84.24.85 ou rpeitinerant.charny@cc-pmf.fr



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Permanences France Services :

La CCPMF vous propose des permanences France Services, pour vous aider dans toutes vos démarches administratives : santé, retraite, impôts, allocations, CAF, emplois, papier d'identité, énergie, familles et diverses... Elles sont assurées sur rendez-vous et uniquement si les demandes des usagers ne peuvent être gérées à distance.

Prochaine permanence : le jeudi 15 février 2024 de 14H à 17H.

L'équipe est joignable au 01.60.54.58.68. ou france.services@cc-pmf.fr.

ASSOCIATION

MONTGE SPORTS ET LOISIRS

Nous vous présentons nos vœux pour 2024 en attendant de se retrouver.



Marché de Noël :

Dimanche 10 décembre, l'Association MSL, vous remercie pour votre présence lors de cette manifestation ainsi que les bénévoles qui nous ont aidé durant cette journée.

Manifestations à venir

LOTO : 10 mars 2024 au foyer rural, sur inscription au 06.08.07.34.97. Ouverture des portes 13H30.

BROCANTE : 24 mars 2024. Des informations seront communiquées ultérieurement.

ÉTAT CIVIL 2023

Cette année, nous avons souhaité

La bienvenue à :

- Amaury MEZIERE Le 14 août 2023



Tous nos vœux à :

- Franck NEGRE et Priscillia PLENET Le 01 juillet 2023
- Eddy CHAMBE et Christine CHEZAL Le 23 septembre 2023
- Pascal BRAUN et Emmanuelle BINET Le 07 octobre 2023
- Bastien BERTHIER et Elodie DO VALE Le 04 novembre 2023



Toutes nos condoléances aux familles de :

- Michel LEGRAND Le 20 juillet 2023

VIE PRATIQUE

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat sera fermé du 12 au 16 février 2024. Réouverture le 20 février 2024.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler au 06.21.05.69.75.

DON DU SANG

Mardi 13 février 2024 à Dammartin en Goële de 14H30 à 19H30 – Gymnase Alexis Vastine

Sur rendez-vous : <https://mon-rdv-dondesang.esf.sante.fr>.

Contactez l'ADSB de Meaux et sa Région au 06.63.27.10.53 email : adsb.meaux@orange.fr

PIZZA ANGELINA

Nous vous rappelons que notre pizzaiolo est présent tous les jeudis soir sur notre commune de 17h30 à 21h15 sur le parking de la garderie. Vous pouvez passer vos commandes au 06.51.68.56.28.

VOTRE VILLAGE COMMUNIQUE

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver toutes les informations sur nos différents moyens de communication :

- PanneauPocket : en téléchargeant gratuitement l'application sur votre téléphone portable « panneaupocket ».
- Le Face Book : « Commune de Montgé-en-Goële »
- Le Site Internet : www.montge.fr